

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

ID: 007-210703195-20220404-DELIB282022-DE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION 04/04/2022

EXTRAIT

Objet:

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Vote du

Budget Primitif 2022

Assainissement

L'An Deux Mille Vingt Deux, le quatre avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice:

29

Présents:

26

Absents:

3

Pour: Abstentions:

Contre:

28

1

Présents:

Excusé(e)s:

M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Dersi (pouvoir à M. Noël),

MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-

Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël,

Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Michel).

Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla, Vallon.

Secrétaire:

Mme Valla

Le Conseil Municipal, Après Avoir délibéré,

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses

865 425,03

Recettes

904 507,38

Fonctionnement

:

Dépenses

1 042 940,28

Recettes

1 042 940,28

Pour rappel, total budget:

<u>Investissement</u>

Dépenses

904 507,38 (dont 39 082,35 de RAR)

Recettes 904 507,38 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses

1 042 940,28 (dont 0,00 de RAR)

Recettes

1 042 940,28 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme

e Maire

Olivier PEVERELLI

